

Monsieur le ministre des Finances,

Mrs les présidents des Régions,

Cher-es président-es de partis et chef-fes de groupes à la chambre,

On ne demande pas de chèque en blanc mais un chèque en vert !

A l'heure où des milliards d'euros sont prévus pour soutenir l'économie belge, il existe une mesure qui ne coûte rien mais qui pourra avoir un effet de levier majeur sur la relocalisation de notre économie, le soutien à nos PME et la diminution de nos émissions de CO2. Cette mesure consiste en l'autorisation, d'émission de chèques-repas libellés en monnaie locale plutôt qu'en euro. C'est simplissime, n'engendre aucune dépense supplémentaire et peut s'inscrire dès maintenant dans la réforme fiscale actuellement en cours au niveau du gouvernement fédéral.

Cette décision demande juste un peu de cohérence politique mais peu d'efforts politiques vu que tous les gouvernements se sont engagés (sous des formes diverses) à soutenir les monnaies locales et citoyennes (MLC). La région wallonne l'a indiqué noir sur blanc dans sa déclaration de politique régionale (DPR) : « Le gouvernement encouragera les monnaies complémentaires locales ».

Actuellement les chèques-repas sont finalement des incitants à se rendre dans les grandes chaînes commerciales et autres multinationales. En les recevant, les consommateur-ices sont donc contraint-es de participer à l'enrichissement des actionnaires plutôt qu'à celui des producteur-ice-s locaux-les. Autoriser et donner les mêmes avantages de déductibilité fiscale aux chèques-repas en monnaie locale qu'aux chèques-repas serait un signal positif aux PME et aux consommateur-riche-s.

Par ce biais, ces avantages fiscaux seraient mieux investis. En effet, en soutenant directement l'économie locale, ces chèques viendront en appui direct des objectifs affichés par nos gouvernements, que ce soit la réduction du chômage et la réduction des inégalités, la relocalisation de la production, l'autonomie alimentaire, ... mais aussi le respect des engagements climatiques.

Cela ne nécessite aucun moyen financier et les moyens techniques sont là...

Les monnaies locales en Belgique existent déjà en version papier, sous forme de ce que l'on appelle des « bons de soutien à l'économie locale » et fonctionnent pour certaines depuis plus de 10 ans. Aujourd'hui, certaines ont développé une formule numérique permettant de payer avec un smartphone et/ou via QR code. Ce système de paiement électronique sécurisé peut facilement être développé pour les MLC qui ne l'utilisent pas encore. De plus, il est gratuit pour les commerçant-e-s au contraire des systèmes de paiements comme Bancontact par exemple.

Des chèques repas « verts et locaux » s'implanteront facilement dans les mœurs puisque nous connaissons depuis des décennies le fonctionnement des chèques-repas. Actuellement, certaines entreprises ont déjà offert des monnaies locales comme avantages extra-légaux à leurs employé-e-s, mais ce montant est plafonné.

Enfin, ces monnaies locales sont déjà organisées en réseau notamment sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles par l'intermédiaire de Financité. Un contact structurel efficient est donc immédiatement possible vers nous afin que l'argent qui aujourd'hui sert quasi exclusivement à la promotion de grandes chaînes pourrait demain, grâce au gouvernement fédéral, soutenir l'économie locale et durable.

Dans l'attente d'une décision cohérente de la part du gouvernement, nous restons à votre disposition et vous invitons à revenir nous par l'intermédiaire de Financité ou de la monnaie locale et citoyenne de votre région.

Note :

Les autorités locales ont pour certaines agit dans ce sens, en proposant des monnaies locales pour la relance post-coïtale. On peut citer Charleroi, mais aussi Berchem-Sainte-Agathe, Mons, Tournai ou encore Theux qui suite aux inondations a utilisé la monnaie locale pour poursuivre ses échanges économiques malgré l'inaccessibilité des banques, inondées. Le gouvernement flamand promeut le développement des monnaies locales via un soutien à Muntuit, l'association de réseau des monnaies locales en Flandre et à Bruxelles. 7 monnaies locales existent en Flandre. La région bruxelloise soutient la Zinne, sa monnaie locale, notamment via son plan de relance, ce qui a permis à la Zinne d'engager ses premiers permanents.

**Régionale
BRUXELLES-BRABANT
(siège social)**
Rue Botanique 75
1210 Bruxelles

**Régionale
NAMUR-HAINAUT**
Rue de Marcinelle 30,
6000 Charleroi

**Régionale
LIÈGE-LUXEMBOURG**
Rue Pierreuse 57
4000 Liège